

Dates des prochaines inscriptions pour l'année scolaire 2023/2024

N°	Du	Au	Concerne	Date d'ouverture des inscriptions	Date de clôture des inscriptions
Été 2023			Grandes Vacances	15 mai 2023	28 mai 2023
	10/07/2023	01/09/2023			
1	Rentrée scolaire 2023		Périscolaire et mercredi	17 juillet 2023	
	04/09/2023	05/07/2024			
2	Automne 2023		Petites Vacances	18 septembre 2023	1 octobre 2023
	23/10/2023	03/11/2023			
3	Fin d'année 2023		Petites Vacances	20 novembre 2023	3 décembre 2023
	02/01/2024	05/01/2024			
4	Hiver 2024		Petites Vacances	22 janvier 2024	4 février 2024
	26/02/2024	08/03/2024			
5	Printemps 2024		Petites Vacances	18 mars 2024	31 mars 2024
	22/04/2024	03/05/2024			
	Été 2024		Grandes Vacances	21 mai 2024	2 juin 2024
	08/07/2024	30/08/2024			

Mercredi 15 mai 2024 inscription « Séjours et Stages » de 14h à 20h en présentiel dans les locaux de l'Association AGORA

Les inscriptions ou annulations (sous réserve de places) :

Sur le portail « familles » agora-asso.portail-defi.net ou en accueil physique aux horaires d'ouverture pour :

- Les vacances scolaires : durant la période d'inscription,
- Les Mercredis : jusqu'au mercredi qui précède,
- Le Périscolaire : jusqu'à 48 heures avant (en jours ouvrés)

Fermeture des Accueils de Loisirs et Périscolaire :

- Le vendredi 10 mai 2024,
- Du 5 août au 9 août 2024 sur l'ALSH de Langeais (La Citadelle),
- Du 12 août au 16 août 2024 sur l'ALSH de Cinq-Mars-la-Pile (Le Carrousel),
- Du 5 août au 16 août 2024 sur l'ALSH Jeunes (D'click).

DOSSIER D'INSCRIPTION via le Portail

Le dossier administratif est valable du 1^{er} jour de l'année scolaire à la fin des grandes vacances.

Cher(s) parent(s),

Merci de nous fournir pour l'inscription de votre (ou vos) enfant(s) les documents suivants sur le portail (la taille du fichier ne doit pas excéder **2Mo**) :

- La Fiche Famille à compléter sur le portail,
- La Fiche Médicale à compléter sur le portail,
- L'assurance **extrascolaire** de votre enfant à transmettre en pdf,
- Une copie du carnet de vaccination à transmettre en pdf,
- Un document où apparait votre n° d'allocataire CAF à transmettre en pdf,
- Pour les Familles "Armée" ou "MSA" Fournir un justificatif Bon Armée ou MSA (Originaux),
- Nous fournir votre dernier avis d'imposition validé par l'Hôtel des Impôts (Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021) à transmettre en pdf,
- Le règlement de fonctionnement daté, signé (dernière page du règlement intérieur) à transmettre en pdf,
- A l'inscription de votre enfant une adhésion de 10 € sera présente lors de la première facture pour l'année scolaire 2023/2024.

Attention, nous n'acceptons que les dossiers complets.

Horaires d'ouverture de l'accueil pour les inscriptions et annulations :

Lundi :	14h00 – 17h30
Mardi :	14h00 – 17h30
Mercredi :	9h00 – 12h00 14h00 – 17h30
Jeudi :	14h00 – 17h30
Vendredi* :	9h00 – 12h00 14h00 – 17h30

*(Uniquement sur RDV)